NUMERO XIII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 15. Février 1803.

De MILAN, *le* 24. *Janvier.*

LEs liaisons étroites de cette République avec le Chef de la République *Françoise* viennent de se manifester encore à l'occasion de la mort du Beau-Frère du dernier. Aussi-tôt après en avoir reçu la Nouvelle officielle, le *Vice-Président Melzi* a pris le deuil pour huit jours, & a ordonné à tous les Officiers Civils & Militaires de la République *Italienne* de le porter pendant le même tems. En outre le *Vice-Président*, les Ministres, une Députation de deux Conseillers-d'Etat, une autre de deux Membres du *Corps-Législatif*, sont allés faire en cérémonie un compliment de condoléance au Général *Murat*, autre Beau-Frère de *Bonaparte*.

Suivant les Lettres de *Gènes* du 19. de ce mois, on venoit déjà d'embarquer sur les Vaisseaux *François*, relâchés dans ce Port, les armes de la Légion *Polonoise*, destinée pour les *Antilles*. L'Expédition sembloit devoir partir bientôt; mais le bruit, que la 3me Demi-Brigade Auxiliaire *Helvétique* en feroit partie, ne se confirmoit point: Ce Corps restera probablement en *Corse* où il est, d'autant plus que jamais les Troupes *Suisses*, d'après les anciennes Capitulations avec les Cantons, n'ont pu être employées au service des Colonies.

De RATISBONNE, *le* 2. *Février.*

En vertu des déterminations, prises par la *Députation* de l'*Empire* dans sa Séance du 29. Janvier, les deux Notes des Ministres Médiateurs, sur les nouvelles Voix à créer dans le Collège des *Princes*, & sur les Pensions des Princes Ecclésiastiques de la rive gauche du *Rhin*, ont été portées le 31. à la Diète par le Baron d'*Albini*. Celui-ci, en soumettant les propositions, contenues dans ces Notes, à l'approbation des Représentans du Corps *Germanique*, y a joint les considérations de la *Députation* sur la seconde, les donnant pour explicatives. Les propositions ont été mises de suite en délibération; mais la Diète, qu'on croyoit prête à en faire le sujet d'une discussion particulière, a résolu au contraire de terminer cette affaire en même tems que la Ratification du *Conclusum général* de la *Députation*. En attendant que cet Acte reçoive les modifications stipulées par la Convention avec l'*Autriche*, les Pièces supplémentaires se multiplient. Hier les Ministres *François* & *Russe* ont adressé encore à Mr. d'*Albini*, pour la *Députation*, la nouvelle Note suivante, qui règle le rang des Votes au Collège des *Princes*.

„ Le Sous-signé a remarqué dans les Protocolles des trois dernières Seances de la *Députation*, que Messieurs les Subdélégués, désirant prévenir les difficultés qui pourroient naître incessamment dans le Collège des *Princes* sur l'ordre d'appel des nouveaux Votes virils, inclinoient à demander les conseils des Ministres de la Médiation. Ils avoient d'avance porté leur attention impartiale sur un objet trop intimément lié à la tranquillité de l'*Empire* & aux dispositions précédemment adoptées, pour ne pas exciter la sollicitude de leurs Gouvernemens respectifs: Mais la nature délicate de cet objet ne leur auroit pas permis de former promtement une opinion, s'ils n'avoient trouvé dans le Protocolle même de l'avant-dernière Séance la solution la plus conciliatoire. Les propositions, contenuës dans le Suffrage de Mr. le Subdélégué de *Bavière*, leur paroissent en effet susceptibles de rapprocher toutes les opinions, & de mettre à couvert toutes les prétentions. Ils s'empressent, en conséquence, de recommander à la *Députation* ces propositions; & ils se bornent à les appliquer dans la forme suivante à la 10me *Strophe*, qui a pour eux l'avantage du début le plus convenable, & qui a servi jusqu'ici aux différents arrangemens émanés de leurs Gouvernemens. 1°. Le Directoire du Collège des *Princes* reste comme il étoit précédemment. 2°. Les alternats, qui ont eu lieu jusqu'à-présent, continuëront à être observés; & les différentes Maisons, ainsi que les Branches de la même Maison, conviendront entre elles des alternats nouveaux. 3°. Il n'est rien changé par l'appel des Votes à l'élévation ou à l'égalité du rang des Princes entre eux, & les droits de chacun sont réservés. 4°. Les Votes des Principautés sécularisées sont maintenuës à leur ancienne place, de manière que les *latera* puissent être conservés, aussi longtems que le Collège le jugera utile, non comme séparation entre les Etats *Catholiques* & les Etats *Protestans*, ou comme souvenir de la séparation entre les Princes Laïcs & les Princes Ecclésiastiques, mais pour altérer le

moins possible l'ordre usité. 5°. Les Princes, qui ont à exercer des Votes, affectés aux États ci-devant Ecclésiastiques qui leur sont donnés en indemnité, n'acquièrent point par-là des titres à un rang plus élevé que celui qu'ils avoient précédemment. 6°. Les Princes, qui reçoivent de nouveaux Votes en remplacement des Votes perdus, conservent le rang des anciens. 7°. La 10me *Strophe* est remplie comme suit, sous le rapport des Votes, & sous les restrictions ci-dessus : Les neuf autres *Strophes* seront arrangées en conséquence d'après les alternats. "

1. *Autriche*, 2. *Bavière* (*haute*,) 3. *Styrie*, 4. *Magdebourg*, 5 *Saltzbourg*, 6. *Bavière* (*basse*,) 7. Archevêché de *Ratisbonne*, 8. *Saltzbach*, 9. Ordre *Teutonique*, 10. *Neubourg*, 11. *Bamberg*, 12. *Brême*, 13. Margraviat de *Misnie*, 14. Duché de *Berg*, 15. *Würtzbourg*, 16. *Carinthie*, 17. *Eichstädt*, 18. *Saxe-Cobourg*, 19. *Bruchsal*, pour *Spire*, 20. *Saxe-Gotha*, 21. *Ettenheim*, pour *Strasbourg*, 22. *Saxe-Altenbourg*, 23. *Constance*, 24. *Saxe-Weimar*, 25. *Augsbourg*, 26. *Saxe-Eisenach*, 27. *Hildesheim*, 28. *Brandebourg-Anspach*, 29. *Paderborn*, 30. *Brandebourg-Bayreuth*, 31. *Freisingen*, 32. *Wolfenbuttel*, 33. Landgraviat de *Thuringe*, 34. *Brunswick-Zell*, 35. *Passau*, 36. *Brunswick-Calemberg*, 37. *Trente*, 38. *Brunswick-Grubenhagen*, 39. *Brixen*, 40. *Halberstadt*, 41. *Carniole*, 42. *Bade-Bade*, 43. *Würtemberg-Teck*, 44. *Bade-Durlach*, 45. *Osnabruck*, 46. *Werden*, 47. *Münster*, 48. *Bade-Hochberg*, 49. *Lubeck*, 50. *Würtemberg*, 51. *Hanau*, 52. *Holstein-Glückstadt*, 53. *Fulde*, 54. *Holstein-Oldenbourg*, 55. *Kempten*, 56. *Mecklembourg-Schwerin*, 57. *Ellwangen*, 58. *Mecklembourg-Güstrau*, 59. Ordre de *Malte*, 60. *Hesse-Darmstadt*, 61. *Berchtolsgaden*, 62. *Hesse-Cassel*, 63. *Westphalie*, 64. *Poméranie-antérieure*, 65. *Holstein-Ploen*, 66. *Poméranie-citérieure*, 67. *Brisgau*, 68. *Saxe-Lauenbourg*, 69. *Corvey*, 70. *Minden*, 71. Bourgraviat de *Misnie*, 72. *Leuchtenberg*, 73. *Anhalt*, 74 *Saxe-Henneberg*, 75. *Schwerin*, 76. *Camin*, 77. *Ratzebourg*, 78. *Hirschfeld*, 79. *Tyrol*, 80. *Tubingen*, 81. *Querfurth*, 82. *Aremberg*, 83. *Hohenzollern-Hechingen*, 84. *Fritzlar*, 85. *Lobkowitz*, 86. *Salm-Salm*, 87. *Dietrichstein*, 88. *Nassau-Hadamar*, 89. *Zwiefalten*, 90. *Nassau-Dillenbourg*, 91. *Auersberg*, 92. *Starkenbourg*, 93. *Ostfrise*, 94. *Furstemberg*, 95. *Schwartzenberg*, 96. *Göttingen*, 97. *Mindelheim*, 98. *Lichtenstein*, 99. *La Tour-&-Taxis*, 100. *Schwartzbourg*, 101. *Ortenau*, 102. *Aschaffembourg*, 103. *Eichsfeld*, 104. *Blankenbourg*, 105. *Stargard*, 106. *Erfurth*, 107. *Nassau-Usingen*, 108. *Nassau-Weilbourg*, 109. *Hohenzollern-Sigmaringen*, 110. *Salm-Kirbourg*, 111. *Furstemberg*, *Baar & Stuhlingen*, 112. *Schwartzenberg-Klergau*, 113. *Tour & Taxis-Buchau*, 114. *Waldeck*, 115. *Löwenstein-Wertheim*, 116. *Oettingen-Spielberg*, 117. *Oettingen-Wallerstein*, 118. *Solms-Braunfels*, 119. *Hohenlohe-Neuenstein*, *Hohenlohe-Waldenbourg*, 121. *Hohe* *Bartenstein*, 122. *Yfenbourg-Birstein*, *Kaunitz-Rittberg*, 124. *Reuss Plauen-* 125. *Linange*, 126. *Ligne*, 127. *Loo* Comtes de *Souabe*, 129. Comtes de *W* *vie*, 130. Comtes de *Franconie*, 131. C de *Westphalie*." (La Fin de la Note au S

EXTRAIT des Nouvelles de PA *jusqu'au* 19. Pluviose (8. *Février*

„ Après la première convocation nouvelles Assemblées de Canton dan partie de la *France*, pour le choix des bres des Collèges Electoraux de D ment & d'Arrondissement, on se à la réunion de ces Collèges. Les F les, nécessaires à cet effet, viennent adoptées & publiées. Le *Journal* de ce jour donne celles des Arrêtés du vernement pour la convocation des espèces de Collèges Electoraux; des Actes du *Premier-Consul* pour mination des Présidens de ces Coll celles, enfin, des Lettres du Chef- strat aux Officiers publics, chargés p de recevoir le Serment des dits Prési & de ses Lettres à ceux-ci mêmes, qu'au premier Inspecteur de la Gend rie Nationale & à chaque Général com dant une Division Militaire. Les L aux Commandans de la Force armée enjoindront de respecter les lieux des ces des Collèges Electoraux comme i lables, de n'en faire approcher, ni y pénétrer, aucunes Troupes, qu'à la ré tion écrite des Présidens seuls, ou p dre exprès & immédiat du *Premier ful*. Les autres Actes, outre leur bu néral, auront celui de déterminer en culier les époques précises de l'ouve & de la clôture de la Session des Coll ainsi que les uniques objets à traiter eux, & le devoir des Présidens de observer tout ceci exactement, ce promettront par Serment solemnel de les Citoyens commis à cet effet. Les jets, dont s'occuperont les Collèges Ele raux, & auxquels leurs opérations se bornées, sont, pour les Collèges d'A dissement, ceux de nommer des Cand au *Corps-Législatif*, au *Tribunat*, Conseil d'Arrondissement; pour les C ges de Département, ceux de nommer Candidats au *Sénat-Conservateur*, au *Législatif*, & au Conseil-général du D tement. D'après les Loix, les Cand au *Corps-Législatif*, nommés simultané par l'une & l'autre sorte des Collèges Ele

lx, seront réunis sur les mêmes Listes de ésentation pour les Députations des Dé- temens respectifs. Ces Listes, comme les de Candidats au *Tribunat*, dirigeront limiteront desormais le *Sénat-Conserva-* dans l'élection définitive de *Législateurs* de *Tribuns*, qu'il continuera à faire. Dans Listes de Candidats pour le Sénat lui- me, le *Premier-Consul* prendra les trois jets, qu'il est obligé de présenter au Sé- pour chaque Place vacante de Séna- r, sçavoir pour les quatre-vingts Pla- primitivement créées par la Constitu- n, dont quatorze encore doivent être mplies pour la première fois pendant cet- année. Quant aux Listes de Candidats ur les Conseils d'Arrondissement & de partement, elles serviront à guider le hef-Magistrat dans les choix, qu'il fera Membres de ces Administrations. "

, Un autre objet fur lequel le *Moniteur* pelle encore aujourd'hui l'attention du blic, ce sont les affaires de *St. Domin-* e. Il contient d'abord l'Arrêté du Préfet aritime & du Général Commandant-d'ar- s à *Toulon*, fur la translation du Corps feu Général *Leclerc* du Vaisseau *le Swift-* re à bord de la Frégate *la Cornélie*, qui transporteroit à *Marseille*. La translation dû se faire le 7. *Pluviôse* avec la plus nde pompe, & le Convoi être compo- de tous les Canots, *François*, *Hollan- s*, *Suédois*, qu'on ait pu trouver dans Port & fur la Rade. Dans un des Ca- ts se placeroit le Vice-Amiral *de Win- ,* dans un autre le Contre-Amiral de *Cé- tavès* & *Suédoises* dans la *Méditerranée*. ces détails le même Journal ajoute un and nombre d'*Ordres du jour*, d'Arrêtés autres Pièces, publiés à *St. Domingue* de- is le 1er Jour-complémentaire de l'an 10. sque vers le milieu de *Frimaire* dernier. s Actes attestent tous les grandes difficul- & les revers, avec lesquels le Général *clerc* a eu à lutter à la fin de sa carrière. n Successeur, le Général *Rochambeau*, iva le 26. *Brumaire* (17. Novembre) *Cap-François* fur la Frégate *l'Embuscade*. voit par ses premiers *Ordres du jour*, il a cherché aussi-tôt à donner plus de rce à l'Armée affoiblie, en réorganisant restes. En moins de quinze jours la me Demi-Brigade, six Bataillons & deux gions de Gendarmerie ont été incorpo- dans d'autres Corps. Aidé déjà peut- e de cette réforme, secondé sur-tout par l'heureux secours de la 86me Demi-Brigade venant d'*Europe*, le Général *Rochambeau* put faire reprendre, dès le 10. *Vendémiaire* (2. Octobre,) le *Fort-Dauphin*, Poste important pour la sûreté du *Cap*. Un Rapport du Chef-d'Etat-Major de l'Armée de *St. Domingue* au Ministre de la Guerre, qui vient d'être publié aussi, n'ajoute rien au Récit officiel déjà connu. Nous transcrirons plutôt le Rapport y joint fur l'Affaire précédente du *Môle*, qu'on peut comparer avec la Relation particulière (*insérée dans notre dernière* Gazette.) Voici le Rapport. "

Au Quartier-Général du CAP *le* 15. Frimaire *an* 11. (6. *Décembre* 1802.)

„ Le Général en chef, CITOYEN MINISTRE, me charge d'avoir l'honneur de vous rendre compte des événemens, qui ont eu lieu le 27. *Brumaire* (18. Novembre) dernier. Au point du jour les Brigands attaquèrent en grand nombre la Place du *Môle*. Le Général de Division *Brunet*, qui y commandoit, les laissa parvenir jusqu'à l'entrée de la Ville: &, lorsqu'il les vit engagés dans l'Embuscade, qu'il leur avoit tendue, il les fit charger. Ils se trouvoient alors entre le feu de la Ville & celui d'une Ligne extérieure, que le Général *Brunet* avoit masquée. Le Combat fut livré avec la plus grande activité; au peu d'heures le Champ-de-Bataille fut couvert de Brigands morts, parmi lesquels ont été trouvés six de leurs principaux Chefs. Il ne s'est pas sauvé un seul Homme de leur Cavalerie. Nous n'avons perdu dans cette Affaire que huit Hommes. Le Général *Brunet* se loue de la valeur de tous les Militaires qui ont combattu, & particulièrement de celle de son Aide-de-Camp *Puton*, qui a été blessé de plusieurs coups de Sabre, après avoir tué plusieurs Brigands, avec lesquels il a combattu corps-à-corps. Le Général en chef demande au *Premier-Consul* un Sabre d'honneur pour le Capitaine *Puton*." (*Signé*) BOYER.

„ Il semble, que les affaires *Suisses*, qui sont venues se mêler à celles de *France*, soient près d'être réglées définitivement. Les Plans de Constitutions pour les différents Cantons ont été présentés au *Premier-Consul* ces jours derniers; & il les a approuvés. *Bonaparte* a examiné lui-même ces Projets avec les Députés *Helvétiques*, dans une Conférence qui a duré depuis midi jusqu'à huit heures & demie du soir: Il a écouté leurs objections, y a répondu, les a discutées profondément; il a parlé pendant presque tout le tems fur les intérêts & les localités de la *Suisse*, entrant dans les plus petits détails. "

SAMUEL STORY, *Contre-Amiral au Service* Batave, *eſt averti, qu'en vertu d'un* ſecond *Mandement Criminel, en conſéquence du premier Défaut, obtenu du Haut-Tribunal Militaire de cette République par l'Avocat-Fiscal de la Marine* Batave, *il eſt cité à comparoître en perſonne par-devant le dit Tribunal, ſiégeant à* la Haye, *en* Hollande, *le Mardi, qui ſera le vingt-deux de Février* 1803, *à une heure après-midi, afin de voir juger le profit ultérieur du dit Défaut.*

THÉODORUS-FRANCISCUS VAN DE CAPELLEN, *Capitaine de haut-bord au Service* Batave, *eſt averti, qu'en vertu d'un* ſecond *Mandement Criminel, en conſéquence du premier Défaut, obtenu par l'Avocat-Fiscal de la Marine* Batave, *il eſt cité pour paroître en perſonne par-devant le dit Tribunal, ſiégeant à* la Haye, *en* Hollande, *le Mardi, qui ſera le vingt-deux de Février* 1803, *à une heure après-midi, afin de voir juger le profit ultérieur du dit Défaut.*

ÆGIDIUS VAN BRAAM, *Capitaine de haut-bord au Service* Batave, *eſt averti qu'en vertu d'un* ſecond *Mandement Criminel, en conſéquence du premier Défaut, obtenu par l'Avocat-Fiscal de la Marine* Batave, *il eſt cité pour comparoître en perſonne par-devant le dit Tribunal, ſiégeant à* la Haye, *en* Hollande, *le Mardi, qui ſera le vingt-deux de Février* 1803, *à une heure après-midi, afin de voir adjuger le profit ultérieur du dit Défaut.*

A vendre de gré à gré une CAMPAGNE *très-diſtinguée. Elle conſiſte en une belle Maiſon de Maître, ayant beaucoup de Chambres, toutes tapiſſées & plafonnées, outre les Chambres néceſſaires pour les Domeſtiques, pour le ſervice du ménage & de la cuiſine; en une Ecurie à huit Chevaux, & une Remiſe ſpacieuſe pour les Voitures, l'une & l'autre plafonnées; en une Etable pour huit à dix Bêtes à cornes; en une Maiſon de Jardinier, Chambre & Cuiſine pour travailler & garder le Lait, beaux Jardins, Vergers, Canaux & Viviers; en trois bonnes Métairies, avec Maiſons, Etables, Greniers, Prairies & Terres à Blé; en quatre Habitations ſéparées; en de très-beaux Bois d'Arbres de haute futaye & autres, Tourbières belles Tourbières ou Marais; avec le droit de Chaſſe dans toute l'étenduë du Bien, & celui de Pêche ſur la Rivière qui l'arroſe. Cette Campagne, dont toutes les parties forment un ſeul enclos, eſt ſituée dans la* Majorie, *à une heure & trois quarts environ de* Bois-le-Duc, *ſur la Rivière du* Dommel, *qui rend le transport de tous objets très-facile. On peut avoir des informations ultérieures chez le Notaire* J. DE BERG, *à* BOIS-LE-DUC.

H. E. DE LEEUW & H. K. VAN LUBECK, *Courtiers, ſe propoſent de vendre Mercredi* 16. *Mars* 1803, *à* 4. *heures préciſes de l'après-midi, au* Nes *dans le Bourg* Grond *à* AMSTERDAM, *une Partie excellente de* 6000. *Canaſtres de Tabac de Varinas de la plus fine qualité, tant emballés qu'aſſortis, qui ont été apportés ici directement de* Porto-Cavello. *Les Intéreſſés peuvent les examiner les Lundi, Mardi & Mercredi* 8. *&* 9. *Février* 1803, *comme auſſi le jour de la Vente & les précédens. On peut avoir des informations ultérieures chez les ſus-dits Courtiers, qui diſtribuëront auſſi à tems les Notices de la Vente.*

N. VAN NOORLE, H. P. ROOS, P. BEL, A. VAN NOORLE, A. J. WE & J. MESSCHAERT, *Courtiers, préſenteront à vendre, en public & au plus offrant dans la Ville d'*AMSTERDAM, *au commencement du mois de Mars prochain (à un jour à fixer ultérieurement,) une partie d'environ cent-cinquante-mille Livres de* Houblon d'Amérique, *nouvellement arrivé & de la plus excellente qualité. Le* Houblon *ſe trouve déposé dans les Magaſins dits* Engeland & Slokop, *où les Intéreſſés peuvent l'examiner le* 31. *Janvier & le* 2. *Février, ainſi que pendant quelques jours avant celui de la Vente, dont il ſera pris ce dernier. On peut en attendant ſe procurer des informations ultérieures chez les dits Courtiers, où l'on pourra avoir auſſi à tems les Notices de la Vente.*

Le 2. *Février* 1803. *eſt décédée à* BRUXELLES, *à la ſuite d'une Fièvre ſeptique, Dame* JAQUELINE-CORNÉLIE-ANTOINETTE DE SCHUYLENBURCH, *ſe d'*AD^RIEN-JEAN Baron de BORSSELE.

Ayant eu le malheur de perdre mon Epouſe, Dame HÉLÈNE-TÈCLE-ELISA DE JONGE, *décédée le* 9. *du courant, à l'âge de* 28. *ans &* 10. *mois; j'en fais part par communication par cette voye à mes Parens & Amis.*

AMSTERDAM, le 11. Février 1803. (*Signé*) JOSEPH PIZZAGALI

NUMERO XIII.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 15. Février 1803

DE RATISBONNE, *le 5. Février.* La nouvelle Note des Ministres Médiateurs, pour déterminer le rang des Voix au Collège des *Princes*, a rapidement passé de l'Assemblée de la *Députation* à celle de la Diète. La première l'a mise en délibération avant-hier; à l'exception du Subdélégué de *Bohème*, qui désiroit attendre encore les Instructions de sa Cour, tous les autres Ministres se sont conformés sur-le-champ à la proposition de celui de *Brandebourg* de regarder l'objet des nouvelles ouvertures comme relatif à l'affaire des Indemnités, & de présenter aussi ces ouvertures à l'approbation de la Diète comme un Supplément au *Conclusum général* du 23. Novembre. En conséquence le Ministre-Directorial a soumis dès aujourd'hui à la discussion de la Diète la Note *Françoise*, *Russe* (*dont nous terminerons ci-dessous l'insertion, commencée dans la* Gazette *de ce jour.*) laquelle traite une autre matière, non moins intéressante pour le moment, a été entamée encore à la dernière Séance de la *Députation*. Le Subdélégué de *Bavière* y a donné les explications, qu'il s'étoit réservées, le 19. Janvier, sur la Convention de *Paris*. " S. A. S. l'Electorale (a-t-il dit) a vu par cette Convention, communiquée à la *Députation*, & par les ouvertures faites à *Munich* de la part de S. M. Impériale & Royale, que l'Evêché d'*Eichstädt*, qui lui avoit été donné en indemnité par la Déclaration des Puissances Médiatrices & le *Conclusum général* de la *Députation*, doit lui être retiré. Quelque disposée que soit S. A., après tant de sacrifices, à contribuer encore de toutes les manières possibles à la consolidation de la Paix, S. M. Impériale, ainsi que les Puissances Médiatrices & les Cours garantes, ont reconnu la justice qu'il y avoit à ce que ce nouveau sacrifice, à faire au bien général, ne fût point exigé aux dépens d'un seul Etat sans un dédommagement proportionné." Le Ministre *Bavarois*, après avoir témoigné ensuite l'attente de sa Cour, que cet objet seroit bientôt réglé à sa satisfaction par les Puissances Médiatrices, a invité la *Députation* à demander, de son côté, aux Ministres des dites Puissances, des renseignemens sur une compensation, qu'elle ne croyoit que regarder également comme équitable. Cependant ce voeu de la Cour de *Munich* n'a pas été écouté aussi-tôt par la *Députation*. Le Subdélégué de *Brandebourg* a seul approuvé immédiatement, en manifestant l'intention de le seconder avec énergie: le Ministre de *Bohème* s'est chargé de faire à ce sujet un Rapport à sa Cour: Tous les autres Ministres se sont réservé l'ouverture du Protocolle, voulant sans doute se ménager le tems de réfléchir sur une affaire aussi délicate. Celle très-importante des Péages du *Rhin*, dont l'*Autriche* & la *Prusse* désirent de concert le maintien en faveur de l'Electeur-Archichancelier, & celle du Péage d'*Elsfleth*, que la *Russie* voudroit conserver au Duc d'*Oldenbourg*; ces affaires paroissent près aussi de s'éclaircir & d'être finies. Depuis quatre jours, assure-t-on, les déterminations, prises à *Paris* sur l'un & l'autre objet, sont arrivées aux Ministres Médiateurs, qui ne doivent plus tarder à les rendre publiques. L'Electeur-Archichancelier attend toujours à *Ratisbonne* la décision de ses intérêts: Il semble même ne pas devoir quitter de sitôt cette Ville, puisqu'en ce moment il y fait venir encore une partie de la Garnison d'*Aschaffembourg*, un Détachement de ses Gardes-du-Corps, les Musiciens de sa Cour &c. En attendant la Ville de *Passau* a été évacuée entièrement, le 26. du mois dernier, par les Troupes *Autrichiennes*. A *Saltzbourg* il ne s'en trouve plus qu'un seul Bataillon d'Infanterie & 2. Compagnies de Cavalerie, celles-ci destinées à prendre possession de l'Evêché d'*Eichstädt* pour le Grand-Duc de *Toscane*. En revanche les Troupes *Françoises* se préparent à céder le *Brisgau* au Militaire Impérial pour le Duc de *Modène*: Les premières se retireront de *Fribourg* en *Suisse*.

FIN de la dernière NOTE *des Ministres Médiateurs à la* Députation *de l'*Empire.

„ La *Députation* observera, que l'ordre de la 10me *Strophe* a été religieusement suivi; que les Votes, perdus à la rive gauche du *Rhin*, ont été remplacés autant que possible par ceux, nouvellement donnés aux perdans; que les intercalations n'ont eu lieu que dans les vuides disponibles & dans la ligne des bienséances; qu'enfin, s'il a fallu rétablir dans la *Strophe* la place des six Votes, qui étoient déjà éteints longtems avant le Traité de *Luneville*, c'est parce que cette combinaison seule permettoit d'arranger le cadre sans préjudicier à personne.

Au surplus le Sous-signé joint ici le Tableau, qui a servi de base à l'arrangement d
(*Ce second Tableau indique les Maisons, auxquelles appartiendront les* 131. *Votes ful*
de ces Votes substitués aux Votes caducs, & ceux supplémentaires. Les derniers so
bre de dix-neuf; ils sont attribués à autant de nouveaux Membres à introduire
des Princes, *& précèdent immédiatement les Votes collectifs des Comtes d'*Empire.
*tres Votes sont partagés de manière que l'*Autriche *en aura douze; la* Bavière *&*
chacune treize; Brunswick, *neuf;* Saxe, *douze;* Bade, *six;* Würtemberg, *ein*
sept; Nassau, *six; &c.*) "

RATISBONNE, le 31. Janvier 1803. (Signé) LAFORÊT. — Le Baron de

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 20. Pluviôse (9. *Février*

„ C'est sur le modèle de la nouvelle Administration des autres Colonies que
Isles de France & de la Réunion va encore être réorganisée. Suivant un Arrêté du
nement daté du 13. du mois courant de *Pluviôse*, ces deux Isles réunie
également régies desormais par un Capitaine-Général, un Préfet-Colonial &
missaire de Justice. Les attributions de ces trois Magistrats, & leurs rapports en
ont été réglés pour les *Isles de France & de la Réunion* de la même manière à-p
que pour les autres Colonies. Le Général *Decaen*, nommé Capitaine-Général
dichery, & se préparant à s'y rendre, emmenera avec lui de *Brest* une partie de
déportés de *St. Domingue*. Le 9. *Pluviôse* ces malheureux *Africains* ont été
revue; on a choisi parmi eux les Soldats d'un Corps Militaire à envoyer au
Orientales; le reste a été embarqué de suite pour une destination inconnue. Au no
principales Victimes de la Guerre & du climat de *St. Domingue* est encore le G
Division *Watrin*, dont la mort a été annoncée officiellement dans les dernier
ches. Les honneurs funèbres, qui ont dû être rendus à *Toulon* aux restes du d
pitaine-Général *Leclerc*, vont être renouvellés dans toutes les grandes Villes, o
voi passera. A *Lyon* les Autorités Civiles, Ecclésiastiques & Militaires se
concertées, " pour remplir leur voeu ainsi que ceux de tous les Citoyens de
„ le, en payant aux cendres du Général *Leclerc* le tribut d'hommages, qu'ils lu
„ pour les services éclatans qu'il a rendus à la République, & qu'il leur eût é
„ de payer à sa personne. " Ce sont les expressions d'un Arrêté du Préfet du
ment du *Rhône* du 9. *Pluviôse*, pour régler le cérémonial de la réception du C
Général *Leclerc* à *Lyon*. Avant la translation solemnelle du Corps de ce Chef,
lieu à la Rade de *Toulon*, on a vu dans ce Port la Cérémonie de la translation de
les de *Pie* VI. L'Urne, qui les renferme, y est arrivée de *Rome*, le 21. du
nier de *Nivôse*, à bord de *l'Alcyon*. Deux jours après, ce dépôt a été tra
Vaisseau dans la Ville, & déposé dans la Cathédrale, en présence de toutes les
tés Civiles & Militaires. L'Urne restera dans la Sacristie de la dite Eglise,
translation à *Valence*, où le Gouvernement a donné ordre de la placer dans le M
superbe, qu'on y érige au feu Pontife. Le Légat du *Saint-Siège* en *France*,
Caprara, a été dangereusement malade ces jours passés; mais sa santé se trouve
ment améliorée en ce moment: Le *Premier-Consul* a eu l'attention de lui env
Médecin *Corvisard*, qui a réuni ses soins à ceux du Médecin du Prélat. "

„ L'Audience Diplomatique accoûtumée a eu lieu le 17. du mois; elle n'a o
te fois que l'intérêt, qui est ordinaire depuis longtems à cette Cérémonie, celui
nion d'un grand nombre de personnes distinguées de tous les Pays, introduites p
vers Ministres étrangers. Le Chevalier *Dominique* de *Souza*, qui étoit depuis
tems à *Paris* chez l'Envoyé *Portugais*, Comte de *Souza*, son Parent, est pa
Il y a huit jours, pour *Londres*, afin d'aller déployer à la Cour de *St. Jame*
ractère d'Ambassadeur de celle de *Lisbonne*. "

„ Les quatre nouvelles Classes de l'*Institut National* s'organisent. Elles ont
cé par nommer leurs Présidens, & leurs Secrétaires perpétuels. Dans la secon
de la Langue & de la Littérature Françoise, au dernier scrutin pour la nomi
Secrétaire, les voix étoient partagées entre *Suard* & *Fontanes*. Cependant le
a obtenu à la majorité cette Place, dont on se rappelle l'importance & même
tion du tems de l'*Académie*, lorsqu'elle étoit occupée par *Fontenelle*, *Duclos*, d'
& en dernier lieu par *Marmontel*. "

„ Les *Cinq pour-cent consolidés* sont à 58. Francs 90. Centimes. "

J'ai recommandé à *Djezar* les *Chrétiens*, & sur-tout les Couvens de *Nazareth* & de *Jérusalem*: Il m'a assuré, qu'il les traiteroit avec beaucoup d'égards. Je n'ai pas oublié les *Mutualis*; j'ai reçu les mêmes assurances en leur faveur. *Djezar* m'a différentes fois répété que sa parole valoit plus que des Traités. Notre conversation fut interrompue, pendant quelques momens, par une Musique Militaire assez agréable, qu'il fit exécuter. Son Palais est bâti avec beaucoup de goût & d'élégance; mais, pour parvenir aux Appartemens, il faut faire une infinité de détours. Au bas de l'Escalier se trouve la Prison, dont la Porte est toujours ouverte depuis midi jusqu'au soir; en passant, je vis une foule de malheureux, qui y étoient entassés. On remarque, dans la Cour, douze Pièces de Campagne, avec leurs affûts, extrêmement bien tenues. Jamais je n'ai vu un spectacle plus hideux & plus révoltant que celui du Ministre de *Djezar*, que je rencontrai en sortant. Le Pacha lui a fait arracher un œil & couper les oreilles & le nez. J'ai vu dans la Ville plus de cent Individus dans le même état. En voyant les Domestiques de *Djezar*, & même les Habitans d'*Acre*, on croit dans un repaire de Brigands prêts à vous assassiner: Ce Monstre a imprimé le caractère atroce sur tout ce qui l'entoure. "

"J'ai eu lieu de voir à *Acre* le Procurateur de la *Propagande* & celui de la *Terre-Sainte*, le premier & du Commissaire des *Sept-Isles* que je tiens des renseignemens exacts sur l'état actuel de la *Syrie* & sur les Fortifications d'*Acre*, que je n'ai pu voir qu'en partie: Il ne m'a pas été permis de les visiter. Le Procurateur de la *Terre-Sainte* a été pénétré de reconnoissance envers le *Premier-Consul*, pour la protection qu'il accorde à ces Moines; il m'a assuré, que ma recommandation auprès de *Djezar* leur sera fort utile. Il fait tout, m'a-t-il dit, pour se raccommoder avec le *Premier-Consul*. Ce qu'il y a de certain, c'est que *Djezar* a fort bien traité un Bâtiment *François*, qui avoit été à *Acre* avant mon arrivée. — *Acre* est assiégé depuis cinq mois par 9. mille Hommes: Ce Siège empêche *Djezar* de faire, avec autant de vigueur qu'il le voudroit, la guerre à l'Emir des *Druzes*: Ce dernier ne lui a rien voulu payer depuis un an. *Tripoli* est tranquille dans ce moment: Il n'en est pas de même d'*Alep*, d'où le Pacha a été chassé. *Damas* a consommé sa Rebellion contre la *Porte*; non-seulement le Pacha du *Divan* en a été chassé; mais l'Aga, qui commandoit la Citadelle pour les *Turcs*, a été livré par ses Soldats & a eu la tête tranchée. Ce Pachalic est resté au Pacha Isabelle *Abdalla*, qui est une créature de *Djezar*: Ce dernier venoit de lui donner l'ordre & les moyens d'escorter les Pelerins de la *Mecque*. En un mot, presque toute la *Syrie* est à *Djezar*, & les *Osmanlis* y sont détestés comme en *Egypte*. Les *Mutualis* vivent tranquilles dans leurs Villages; on les a cependant obligés à quitter les bords de la Mer. *Aboumarak* est aux dernières extrémités: C'est un Homme déconsidéré & d'une cruauté, qui égale, si elle ne surpasse pas, celle de *Djezar*; les *Chrétiens* la redoutent encore davantage, & en éprouvent toutes les avanies possibles. Les Moines du Couvent de *Jaffa* se font retirer à *Jérusalem*. "

"Le 30. *Brumaire* (21. Novembre,) je partis d'*Acre*; &, comme les vents étoient contraires pour me rendre à *Jaffa*, je fis voile pour *Zante*, où j'arrivai le 13. *Frimaire* (4. Décembre.) Je descendis le même jour, mais on nous mit en Quarantaine. J'obtins cependant de me rendre chez le Gouverneur & chez le Commissaire *François*, escorté par des Gardes de Santé. J'appris bientôt, que l'Isle & la République étoient divisées en différents Partis, & que la tranquillité même y étoit menacée. Je fis réunir quelques Membres des Autorités Constituées, & les principaux de la Ville, chez le Gouverneur Mr. *Calichiopolo*. Après leur avoir parlé de l'intérêt que le *Premier-Consul* prend à leur bonheur, je les engageai, en son nom, à déposer cet esprit de parti qui les déchiroit, & à attendre dans le silence des passions la nouvelle Constitution, que les Puissances, garantes de leur Souveraineté & de leur Indépendance, se préparoient à leur donner. Ce peu de mots fut accueilli avec enthousiasme, & tous crièrent: *Vive la France! Vive Bonaparte!* Ces cris furent réitérés, à ma sortie, par plus de 4. mille Personnes, qui m'accompagnèrent jusqu'au Port. Le Gouverneur & le Commandant *Russe* en furent alarmés; & j'appris le lendemain par le Commissaire *François*, qu'on avoit mis en prison deux Personnes des plus influentes; mais que, sur mes instances, & craignant mes reproches, on les avoit fait relâcher dans la nuit. J'allai à la Consigne; j'y fis venir le Gouverneur: Je lui parlai avec force sur l'irrégularité de sa conduite; il fut atterré, & promit de ne voir dans ceux, qui avoient crié *Vive le Premier-Consul!* que de bons Citoyens, & de les traiter comme tels. Comme il avoit envoyé dans la nuit un Courier à son Gouvernement, & que j'avois lieu de croire qu'il lui avoit fait un rapport infidèle, j'écrivis aussi-tôt au Chargé-d'affaires de la République à *Corfou*, pour l'informer de ce qui s'étoit passé; & immédiatement après, je me mis en route pour *Messine*. Je ne m'écarterai point de la vérité, en assurant, que *les Isles de la Mer* Ionienne *se déclareront* Françoises, *dès qu'on le voudra*. "

(*Signé*) HORACE SÉBASTIANI.

[*Au Rapport du Colonel* François *se trouvent annexés des Etats de situation des di… Armées, que cet Officier a trouvées en* Egypte *& en* Syrie, *ainsi que des Fortifications… mier de ces Pays en particulier. Les* Anglois *ne se mêloient du tout de l'entretien de… ou de leur réparation; les* Turcs *eux-mêmes ne s'en soucioient guères davantage; de… la plûpart des Ouvrages élevés par les* François, *comme plusieurs des anciens, sont… ou en mauvais état. La force de l'Armée* Angloise *étoit de* 4450. *Hommes, moitié* François *& des* Suisses, *moitié* Anglois: *Cette Armée étoit toute concentrée dans Al… & les Forts environnans, qu'elle occupoit comme exclusivement, ne confiant la garde… ne Fortification aux Soldats* Turcs: *Elle étoit fournie gratuitement de Vivres par… du* Caire, *avec lequel, au reste, le Général* Stuart *vivoit en grande mesintelligen… Forces aux ordres du dit Pacha, composant l'Armée* Ottomanne, *se montoient à* 16,1… *mes, dont* 7. *mille & quelques cents répandus dans les Villes & Provinces, le reste r… Campagne sous le commandement de* Jussef-Kiahia. " *Il est inutile de dire (remarqu…* „ *toyen* Sébastiani,) *que ce n'est pas là une Armée: Ce sont des Hommes mal-arm…* „ *discipline, sans confiance dans leurs Chefs, & énervés par des excès de débauch…* „ *Chefs ressemblent en tout à leurs Soldats: Ignorant jusqu'aux premiers élémens…* „ *Militaire, & conduits uniquement par l'appât des richesses, ils ne songent qu'à s'…* „ Six mille *François* suffiroient aujourd'hui pour conquérir l'*Egypte.*" *Il ne faut…* *s'étonner des coups portés à l'Armée* Ottomanne *par celle des* Beys, *qui lui est oppos… dernière se composoit de* 3. *mille* Mamelouks, *de* 7. *mille* Arabes *de deux Tribus diff… & d'un petit Corps d'Artilleurs* François *de* 80. *Hommes, Déserteurs de cette Natio… pouvoir, dans l'Armée des* Beys, *se partageoit entre* Ibrahim-Bey, Elfy-Bey *&* Osma… *Toute la* Haute-Egypte *leur étoit soumise, & les* Egyptiens *en général témoignoient… férer aux* Osmanlis. *En* Syrie, *enfin, le Gouverneur* Ottoman, *qui y commande auj… en Maître indépendant, a* 13. *ou* 14. *mille Hommes de Troupes sur pied, & on n'a pas… sujet de lui reprocher de la négligence dans l'entretien de ses Fortifications, qu'il a… rées même autour d'*Acre *sa Résidence, & dont le Colonel* Sébastiani *en personne a… qu'il ne vouloit pas divulguer la connoissance.*]

EXTRAIT des Nouvelles publiques de Bruxelles *du* 21. Pluviôse.

„ Le Conseiller-d'Etat *Portalis*, chargé de toutes les affaires concernant les C… vient d'adresser aux Préfets des Départemens la Lettre-Circulaire, dont le conte… „ Quelques Préfets m'avoient demandé, Citoyen Préfet, si les Prêtres, … „ sont ni définitivement rayés de la *Liste des Emigrés*, ni définitivement amnestiés, … „ voient être compris dans la nouvelle organisation Ecclésiastique? J'ai consulté … „ vernement, & de son côté le Grand-Juge lui a fait un Rapport à ce sujet. … „ Lettre du 10. du courant, ce Ministre m'apprend, que le Gouvernement a déci… „ *l'Amnestie seroit accordée à tous les Prêtres qui la demanderoient*; ce qui doit … „ toute difficulté dans le cas dont il s'agit."

„ Deux Demi-Brigades d'Infanterie *Françoise*, à la Solde de la République … quitteront la *Hollande*, pour rentrer en *France*, dans le courant du mois de Ma… chain. Deux autres Demi-Brigades resteront encore sur le Territoire *Hollandois* … qu'au 1. Janvier 1804."

De Leyde, *le* 14. *Février.* Les vents contraires ont de nouveau empêché … vée des Malles de Londres pour ce Pays, postérieures à celle du 28. Janvier. … pendant, par la voye de *France*, des Nouvelles d'*Angleterre* jusqu'au 2. Février… vant celles-ci la *Gazette* de *Londres* a publié la nomination de Mr. *William Drumm…* l'Ambassade à *Constantinople*, de Mr. *Hugh Elliot* à la Légation à *Naples*, & de Mr. … *ny Merry* à celle près les *Etats-Unis* d'*Amérique*. Mr. *Edouard Thornton* est nom… crétaire de la Légation *Britannique* à *la Haye*.

On est informé authentiquement, que les Colonies d'*Essequebo* & de *Demerary*… que l'Isle de *St. Martin*, ont été remises en bon état, le 1. & 2. Décembre … aux Troupes *Bataves* par celles de l'*Angleterre*. L'Escadre de cette République … est actuellement dans la *Méditerranée* aux ordres du Vice-Amiral *de Winter*, y … placée au Printems prochain par une autre, que le Contre-Amiral *Hartsinck* com… ra avec le même rang, & pour laquelle ont été désignés la Frégate *le Pallas*, les C… tes *le Scipion* & *la Daphné*, le Brick *l'Ajax*, & le Schooner *le Loup*.

A Leyde, *par* Abraham Blussé, *le Jeune.*